

KRIISIKESKUS MONIKA

Si vous êtes victime ou si vous craignez la violence ou la menace de violence, vous pouvez contacter le centre MONIKA pour obtenir de l'aide. Vous pouvez nous contacter de façon anonyme et sans rendez-vous pour nous faire part de votre situation.

Nous proposons:

- une aide d'urgence et un suivi psychosocial
- un groupe de soutien
- des avis et conseils sur les services disponibles
- une aide au logement, par exemple après un séjour dans un refuge

N'hésitez surtout pas à nous contacter!

Service gratuit de conseil par téléphone,
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
0800 05058

TURVAKOTI MONA

Vous pouvez vous rendre dans notre refuge si vous ne vous sentez pas en sécurité à votre domicile ou avec votre communauté en raison de comportements violents. L'adresse du refuge Mona est tenue secrète et fournit un abri aux femmes immigrées et à leurs enfants. Vous pouvez avoir accès à nos refuges présents dans tout le pays.

Nous proposons:

- un logement d'urgence sécurisé
- une assistance et un accompagnement au quotidien
- un suivi psychosocial
- un groupe de soutien
- des conseils sur les services disponibles

N'hésitez surtout pas à nous contacter!

Le refuge Mona est accessible 24 h sur 24
tél. 045 639 6274



FRANÇAIS
RANSKA



KRIISIKESKUS MONIKA & TURVAKOTI MONA

Monika est une organisation sociale multiculturelle qui conçoit et fournit des services spécialisés aux femmes et enfants issus de l'immigration. Elle agit en tant que spécialiste et défenseur concernant les problèmes relatifs à l'égalité ethnique et à la violence, tout en favorisant l'intégration des populations immigrées en soutenant les activités citoyennes parmi les communautés d'immigrants.

www.monikanaiset.fi

La violence domestique n'est pas uniquement caractérisée par la violence physique, notamment les marques laissées par des coups sur le corps d'une victime. Elle prend également la forme d'un grand nombre de comportements, par exemple, pousser, bousculer, tirer les cheveux, jeter ou casser des biens. Forcer son partenaire à avoir des relations sexuelles non consenties constitue également une forme de violence domestique. La violence domestique se définit également par la menace, le dénigrement, le comportement dominateur ainsi que par la violence verbale comme les injures ou l'humiliation.

Ces caractéristiques sont-elles manifestes dans le comportement de votre partenaire ?

1. Votre partenaire essaie-t-il de contrôler votre temps libre? Avez-vous arrêté de voir vos amis ou proches, ou même cessé tout contact avec eux? Devez-vous demander la permission pour sortir de chez vous, par exemple pour faire des courses, vous rendre à la poste, suivre un cours ou consulter un médecin?
2. Votre partenaire est-il jaloux? Votre partenaire vous accuse-t-il d'être infidèle?
3. Subissez-vous des agressions verbales ou des humiliations de sa part, notamment en présence d'autres personnes?
4. Avez-vous peur du comportement violent de votre partenaire ou d'un autre membre de votre famille ou votre partenaire vous menace-t-il de violences physiques?
5. Votre partenaire menace-t-il de se suicider?
6. Le comportement de votre partenaire est-il imprévisible ou agressif?
7. Votre partenaire casse-t-il des biens ayant de la valeur à vos yeux?
8. Votre partenaire vous oblige-t-il à avoir des relations sexuelles en vous menaçant, en utilisant la force physique ou en vous culpabilisant?
9. Votre partenaire critique-t-il votre apparence, ou la compare-t-il à celle de quelqu'un d'autre? Votre partenaire vous a-t-il dit que vous n'appartiendrez à personne d'autre qu'à lui ou elle?

Si vous avez répondu oui à au moins une des questions précédentes, il se peut que vous soyez victime de violence domestique. Ce n'est pas de votre faute. Ce problème peut toucher n'importe qui. En Finlande, la violence est considérée comme un crime et il s'agit d'une atteinte aux droits de l'homme.

**VOUS AVEZ LE DROIT D'OBTENIR DE L'AIDE
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**



LA VIOLENCE REVÊT DE NOMBREUSES FORMES

- La violence affective et psychologique comprend les menaces, les reproches, les injures, le harcèlement, la domination, le dénigrement et l'humiliation. Le fait de vous empêcher de dormir, de vous occuper de vos enfants ou de téléphoner est aussi une forme de violence.
- *La violence économique* se définit par le fait d'exploiter, de contrôler les finances, de mentir sur l'utilisation des ressources financières, de faire chanter ou de soutirer de l'argent et d'empêcher quelqu'un d'en disposer.
- *Une violence physique* est exercée lorsqu'un individu frappe, pousse, bouscule, étouffe, tord le bras ou jette des objets sur quelqu'un. L'agresseur cherche souvent à blesser la victime en ne laissant pas de marques physiques visibles.
- *La violence sexuelle* se caractérise par le fait de forcer quelqu'un à avoir des rapports sexuels, à se faire violer ou à subir des attouchements non désirés.
- *La violence fondée sur le principe de l'honneur* consiste en la violence physique et affective exercée lorsqu'une personne est accusée d'avoir enfreint les règles de l'honneur d'une communauté.
- *Le mariage forcé* est un mariage non consenti par l'un des époux ou les deux. Forcer quelqu'un à se marier par le biais de menaces ou de la violence est un crime.
- *La mutilation des organes génitaux féminins ou la circoncision féminine* est une intervention pratiquée pour des raisons culturelles et non médicales entraînant des changements permanents, des risques pour la santé ainsi que des troubles médicaux et un traumatisme à vie.
- *Le trafic d'êtres humains* consiste à exploiter un individu par appât du gain, par exemple par le biais de la prostitution, de l'industrie du sexe, ou du travail forcé.
- S'ajoutent à tout cela *la violence raciale et la discrimination* dont sont victimes les femmes issues de l'immigration.